

PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT

Nous sommes sur un exercice civil du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 pour la saison 2023/2024 du 1^{er} janvier 2024 au 31 août 2024 et la saison 2024/2025 du 1^{er} septembre 2024 au 31 décembre 2024 donc exercice de transition avec nos prédécesseurs. Nous avons repris le suivi de la compta début du 4^{ème} trimestre 2024. Merci à Fanfan pour son accompagnement dans le transfert du dossier compta et du dossier facturation.

Nous terminons l'année avec un excédent de 1 723.80€

Sur les principaux postes, nous constatons un **achat de parties (location de pistes)** supérieur au montant de la vente (achat de 41 328.70€/vente 40 201.60€). Ceci est dû au financement des parties pour les jeunes à hauteur de 1.50€, ce malgré la participation des bowlings qui acceptent de nous facturer les parties 3.50€, ce qui nous a dégagé un profit sur les parties de 1 174€, location de pistes pour le passage des quilles, initiation au bowling.

Les entrées proviennent également **de l'affiliation club (25€ par club) et cotisation par licences** (3.50€ pour 2024) : achat 30 731€ ; vente 33080.17€ sachant que nous les encaissons en début de saison, majoritairement sur fin août, septembre, octobre. Nous calculons une charge constatée d'avance pour l'achat et un produit constaté d'avance pour la vente selon un prorata pour l'exercice en cours.

(Par exemple pour 2024 : total achat au 31/12/2024 soit 52 661.00€ – le montant enregistré 2024 de 19 766.00€ soit 32 895€ ; ensuite 32 895.00 /12 mois x 8 mois soit 21 930.00€, on considère que l'on a payé d'avance la période du 01/01 au 31/08) ; (pour la vente produits constatés d'avance : total ventes au 31/12/2024= 56 793.50€ ; montant enregistré 2024 = 21 223.50€ ; 56 793.50-21223.50=35 570/12 mois x 8 mois)+23 713.33€

Engagements compétitions : achat = 11 552€ ; vente 18 719€. Cette année le CNB a facturé tous les engagements sur 2024, nous pouvons considérer que chaque année la facturation sera imputée sur la 1^{ère} journée de la compétition (notamment CDC R+CDC P). Nous reversons au CNB sur la totalité des engagements en moyenne 10€ par joueur, il reste en moyenne 6€ à la LR.

Frais liés aux compétitions : Frais d'arbitrage ; Médailles ;

Frais de prises en charge : participation initiation Bowling ; participation commission violence sport ; frais de formation cadres techniques, Arbitres, passage des quilles.

Frais de fonctionnement : licence lexic, location du site, informatique, Adhésion au Cros, frais de banque, frais de déplacement, frais de mission et de représentation, location salle, documentation bowling this month,

Pas reçu la subvention provisionnée au 31/12/2023

Vote

PRESENTATION DU BUDGET

Le budget est établi sur les chiffres de 2024 prévoyant une hausse de 5% en espérant une progression des licenciés pour la saison 2025/2026 sans prévoir de subvention. Ce qui nous laisse un budget d'environ 3000 à 3500€ pour mener nos actions.

TARIFS

- Le prix de la licence fédérale Senior reste à 50€
- La cotisation club à partir de la saison 2025/2026 reste inchangée 25€
- La cotisation par licencié à partir de la saison 2025/2026 reste inchangée à 3.50€
- Le nombre d'inscriptions facturés aux Clubs sont :
 - o Le nombre d'inscrits pour les compétitions donnant lieu à un calcul de quota
 - o Le nombre de participants pour les autres compétitions (pour les désistements reste à définir le nombre de jours avant la compétition, 2 jours par exemple)
- Les 3 journées du CDC régional et du CDC Promotion sont dues pour la saison complète, (facturation d'un forfait).
- Parties des Jeunes : 1€ facturé aux Clubs ; 1 € facturé aux CD et 1.50€ à la charge de la LR, maintien pour la saison 2025/2026

Merci pour votre attention

Marie-Odile Favier

Trésorière LR-PDL-FFBSQ

